

Stage rémunéré ?

Par **compe**, le **26/04/2007** à **22:16**

Salut, combien de stages a faire, quelle est leur durée et sont ils rémunérés ?

Par **Yann**, le **26/04/2007** à **22:27**

DE stage obligatoire, uniquement en 5ème année, en moyenne 2 mois, et pour la rémunération, ça dépend du bon vouloir de l'employeur...

Par **cirdess**, le **27/04/2007** à **09:59**

Ca c'est de l'efficacité... Il fallait déjà avoir la force pour répondre devant tant de politesse.

Par **mathou**, le **27/04/2007** à **10:26**

J'adore la réponse tac-o-tac de Yann lol

[b:3uzqqs1z]Compe, je comprends que tu te renseignes pour la reprise de tes études, mais ce serait gentil de le faire de façon un peu moins abrupte et hâchée. [/b:3uzqqs1z]On ne peut pas te répondre si tu ne précises pas ce que tu veux faire et ce que tu as en projet.

J'ai cru comprendre que tu voulais commencer une première année de droit. Comme le disait Yann, en stage obligatoire il n'y a que le master 2 qui en demande un, et quelques DU (par exemple droit bancaire) suivis en parallèle des études.

Pour le reste, il n'y a pas un quota de stages à effectuer (contrairement aux matières scientifiques), il n'y a pas de durée imposée, et il n'y a pas de rémunération à la clef... puisqu'en tant qu'étudiant, surtout dans les premières années, nous ne sommes pas vraiment opérationnels pour les praticiens qui veulent bien nous prendre. Ne cherche pas de stages uniquement rémunérés sinon tu ne trouveras rien.

Consulte les messages de cette section pour avoir une idée de la façon dont ça se passe.

Par **compe**, le **27/04/2007** à **10:40**

Après tout ne demande t'on pas aux étudiants en droit d'aller à l'essentiel ?!

Par **compe**, le **27/04/2007** à **10:41**

Merci, pour ta réponse

Par **mathou**, le **27/04/2007** à **10:54**

Les explications et le tact ne font de mal à personne [img:2oh6yx3a]http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/bisou.gif[/img:2oh6yx3a]

Je ne sais pas si on est censé aller à l'essentiel, mais dans la pratique (devoirs à la fac ou consultations), c'est la meilleure façon d'avoir une mauvaise note : il faut appliquer le fameux raisonnement juridique, expliquer, développer... si tu donnes directement la solution ça ne plaira pas. C'est comme si tu disais à ton médecin de te prescrire les médicaments sans qu'il

t'ait ausculté Image not found or type unknown

Par **compe**, le **27/04/2007** à **11:19**

En tout cas tu fais preuve de patience, de rationalité et je sens une pointe d'humanité dans ton discours; malgré ma "goujaterie" (je sais pas si ça s'applique aux filles, mais pour le coup on va dire que oui). En tout cas belle leçon d'entrée en la matière. Merci Madame ! Je serais

moins directive. Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **27/04/2007** à **11:29**

:lol: :lol: :lol:

Roh, j'aime quand tu me flattes Image not found or type unknown
:))

Y a pas de souci Image not found or type unknown Pour continuer sur la lancée, est-ce que tu as une idée du métier que tu voudrais faire ? On pourrait déjà voir les praticiens à qui tu pourrais demander des

stages, et évincer ceux qui ne serviraient pas vraiment.

Par **compe**, le **27/04/2007** à **11:55**

Tout de suite, comme ça avocate spécialisée dans le droit du travail, mais j'imagine qu'avec le temps je changerais probablement d'avis (peut être droit des famille, droit des enfants en tout cas droit public). Je me donne jusqu'à la rentrée 2008, pour être bien d'attaque, et maîtriser un minimum les cours que j'ai (de la première au master); après quoi je m'inscrirais à la fac de lyon. Ah oui, je te précise mon parcours : je viens d'avoir 29 ans et décide de me reconvertir comme je n'aurais pas d'enfants je veux faire tout ce que j'ai toujours rêver de faire :

- Devenir avocate.
 - Perfectionner ma peinture.
 - Apprendre au maximum tout et rien, j'adore ça.
- bref voilà grossièrement le tableau.

Par **mathou**, le **27/04/2007** à **12:05**

[quote="compe":2yzmgx9s]Tout de suite, comme ça avocate spécialisée dans le droit du travail[/quote:2yzmgx9s]

Ce qui pourrait être sympa pour commencer ce serait peut-être un stage de découverte auprès d'un juriste d'entreprise, ou à l'antenne locale de l'UFC Que choisir. Ca te permettrait de voir comment ça fonctionne, de rencontrer des personnes, de résoudre des cas réels, et de te faire des relations pour la suite. Enfin c'est une idée.

[quote:2yzmgx9s] (peut être droit des famille, droit des enfants en tout cas droit public).[/quote:2yzmgx9s]

Si tu n'as jamais assisté à un audience, ça peut être le moment. Bon, tu n'auras pas accès à la partie droit de la famille parce que c'est à huis clos, mais tu peux regarder au pénal ou au civil comment ça se passe, la façon dont les avocats plaident (des fois c'est marrant, d'autres fois c'est poignant. C'est pour ça que je ne pourrais pas travailler dans un tribunal, pour la charge émotionnelle)

Ou sinon, euh, pourquoi pas aller voir du côté de la Chambre de commerce et d'industrie ? Ou près d'une association, pour voir comment ça fonctionne ? Ou la maison de Justice de ton quartier ? Ca te ferait une première approche, qui ne nécessiterait pas forcément un bagage juridique énorme (c'est pas évident d'avoir des stages au début pour cette raison). Quelle était ta profession avant ta reconversion ?

[quote:2yzmgx9s]- Perfectionner ma peinture.[/quote:2yzmgx9s]

J'aime beaucoup l'huile sur toile ou bois Image not found or type unknown

[quote:2yzmgx9s]- Apprendre au maximum tout et rien, j'adore ça.[/quote:2yzmgx9s]

Pareil, on va s'entendre

:lol:

Image not found or type unknown

Par **compe**, le **27/04/2007** à **12:21**

Je prend bonnes notes de tout ça, un premier aperçu dans une audience c'est déjà bien, j'y songe.

Moi je préfère l'acrylique plus maniable et séchage rapide aussi moins cher, donc moins de regret si tu te plente.

Sinon j'ai une formation couture stylisme, suivi d'un BTS action-co, eh oui je voulais créer mon entreprise, j'ai fais pour cela j'ai fait un stage création, mais compte tenu de la conjoncture éco pour les petites entreprises actuellement, c'est trop chaud : taxées à 70% environ, et ne parlons pas des taxes salariales.

Et toi vers quoi tu te dirige ? A part la peinture à tes heures perdues

Par **sabine**, le **27/04/2007** à **12:45**

:wink:

Juste une petite précision: le droit des enfants ou de la famille n'est pas du droit public Image not found or type unknown

Par **compe**, le **27/04/2007** à **13:07**

:lol:

oui, c'est du droit privé , même civil Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **27/04/2007** à **13:08**

Tu verras de toute façon la différence ente le public et le privé quand tu commenceras le droit

administratif, qui laisse un souvenir impérissable Image not found or type unknown Mais si, c'est sympa comme matière.

C'est le notariat qui m'intéresse. Mais ayant des soucis de santé, je ne sais pas comment ça va se dérouler cette année (l'année prochaine c'est soit M2 soit CFPN). J'essaie de

relativiser.

Action-co, c'est comme action-commerce et tout ?

Par **akhela**, le **27/04/2007** à **14:03**

sinon dans mes souvenirs suite aux manif anti-CPE et des collectifs de stagiaires esclavagisés, le gouvernement a fait passer une loi obligeant les maîtres de stage à rémunérer leur stagiaire dans le cadre du stage obligatoire des écoles d'avocat (bon 1/3 du SMIC ça fait 400€ ou dans ce gout là c'est vraiment ridicule mais c'est un début).

Par **compe**, le **27/04/2007** à **14:53**

c'est actions commerciales : vente, marketing, marchandisage, sociologie des comportements d'achat, gestion

Par **Vincent**, le **28/04/2007** à **08:43**

Bonjour,

Il existe depuis respectivement avril et août 2006 une charte et un décret réglementant les stages étudiants en entreprise.

Le décret est disponible à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Un ... NS0602057D](http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Un...NS0602057D)

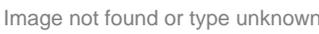
La charte à cette adresse : <http://www.recherche.gouv.fr/discours/2006/charte.pdf>

Bon courage une nouvelle fois pour cette reprise d'études.

Par **mathou**, le **28/04/2007** à **11:48**

[quote="compe":2e1twy2j]sociologie des comportements d'achat[/quote:2e1twy2j]

C'est comme savoir qui est susceptible d'acheter, les cibles parmi les consommateurs, les

ménages ? Ca m'intéresse, chuis curieuse 

Par **deydey**, le **28/04/2007** à **14:43**

[quote="mathou":1fjstpka]Tu verras de toute façon la différence ente le public et le privé

:lol:

quand tu commenceras le droit administratif, qui laisse un souvenir impérissable Image not found or type unknown

Mais si, c'est sympa comme matière.

C'est le notariat qui m'intéresse. Mais ayant des soucis de santé, je ne sais pas comment ça va se dérouler cette année (l'année prochaine c'est soit M2 soit CFPN). J'essaie de relativiser.

Action-co, c'est comme action-commerce et tout ?[/quote:1fjstpka]

Mathou, tu me diras ce que tu as choisi, car même si j'ai encore le temps, je m'intéresse sur ces deux voies...

et je confirme pour le droit administratif, que d'ailleurs je vais aller réviser pour mon partiel...

Par **«Lokum»**, le **16/06/2007** à **09:47**

Il me semble qu'il y a une gratification prévue dans le cas des stages obligatoires et de tous stage de plus de 3mois... Mais c'est à vérifier! Sinon, a part ces hypothèses, l'employeur peut te payer également s'il est satisfait de ton travail ; ou lorsqu'une gratification est prévue initialement, elle peut être revue à la hausse, grâce à des sortes de primes. Voilà j'pense que c'est tout!

Bon courage!

Lok's